

Sujet : [INTERNET] CHRONOLIGNES LE MANS METROPOLE

De : Laurent Chignard

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 04/04/2024 13:54

Bonjour.

Le fil d'eau n'est pas respecté dans sa continuité pour les cyclistes. Entre autres sur les giratoires.

Conséquence: il peut engranger des chutes surtout pas temps pluvieux.

Sa discontinuité valide le fait que la chaussée est dédiée à la voiture.

Respecter la continuité du fil d'eau pour les vélos permet l'obtention d'une chaussée dédiée de fait aux vélos.

Cordialement.

Laurent Chignard.